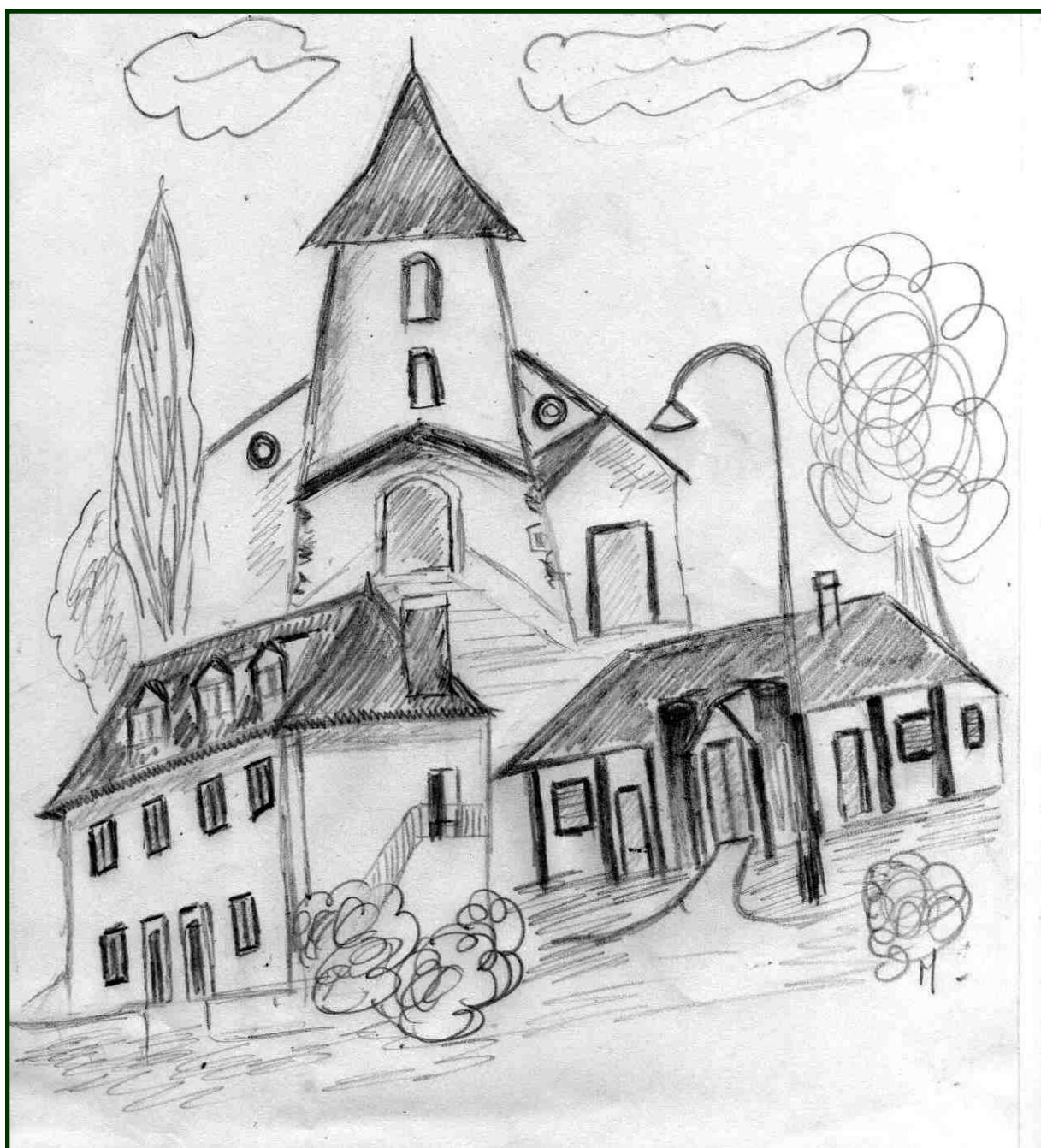


BULLETIN MUNICIPAL

Année 2017

M
e
i
e
s
t
r
e
s
c
o
u
s
x



PARBAYSE

N°4



Le mot du Maire,

Meilleurs vœux pour l'année 2018.

Les parbaysiens toujours plus nombreux !

Une progression bien au-dessus de la moyenne pour le nombre d'habitants, prouve l'attractivité de notre commune.

Proximité de l'agglomération paloise, du complexe de Lacq, cadre de vie, une école présente sur le village autant d'atouts privilégient cet engouement.

La construction de la future salle dénommée :

« salle des associations »

dans le prolongement de l'école assurera bientôt à toutes et tous des moments conviviaux et festifs.

Son inauguration je l'espère, coïncidera avec la date de nos fêtes patronales en septembre.

Je tiens à remercier par avance, l'engouement des différents membres de nos associations qui donnent sans compter de leur temps pour animer notre village tout au long de l'année.

Dans l'attente de vous retrouver lors de ces nombreux événements, je vous réitère, au nom du Conseil Municipal, une très bonne année 2018

Thierry LAFFITTE

Maire de PARBAYSE

SOMMAIRE

Mot du Maire, sommaire page 2

La vie municipale

Budget primitif-Taux des taxes
Vote des subventions page 3-4

Projets et Aménagements en cours-divers page 5-7

L'église page 8

Syndicat Intercommunal de Monein page 9

La vie communale

L'école page 10-14

Le C.C.A.S page 15-16

La vie associative

LOS ARDITZ page 17

L'A.C.C.A page 18

CAGE OUVERTE page 19

LE COMITE DES FETES page 20-21

SPORTITUDE 64 page 22

Informations pratiques

Service Mairie-
Renseignements pratiques-
Etat civil page 23-27

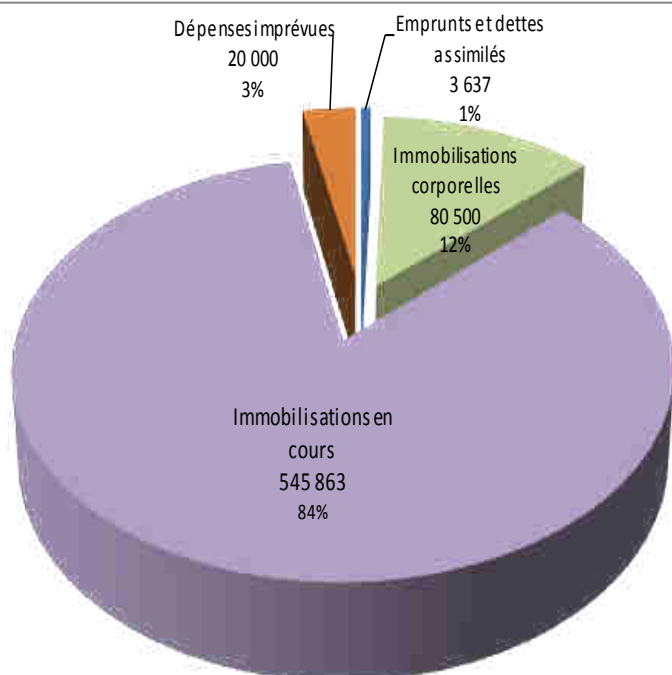
Divers page 27-29

Ce bulletin a été conçu et réalisé
sous la direction de Thierry LAFFITTE

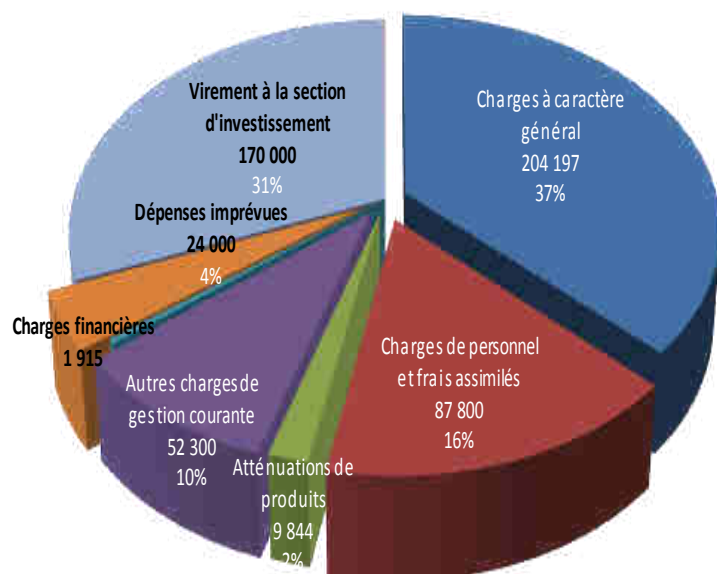
VIE MUNICIPALE

Budget primitif 2017

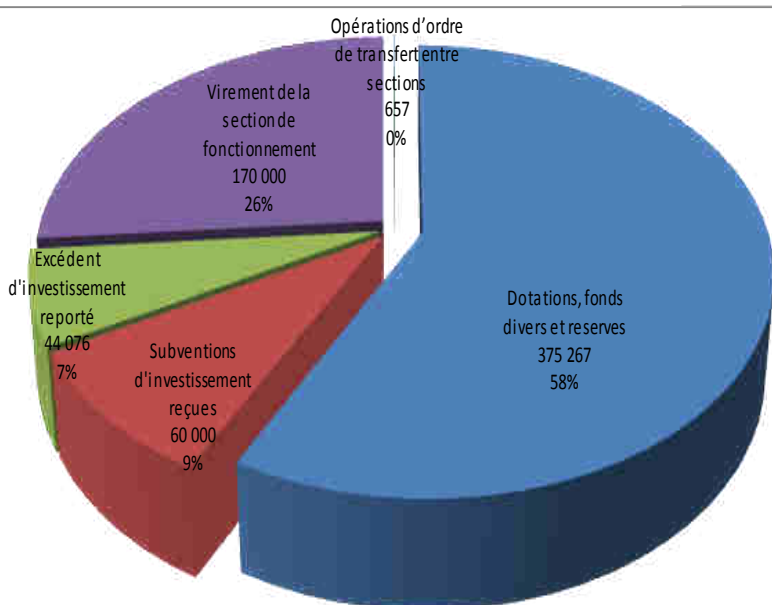
DEPENSES D'INVESTISSEMENT



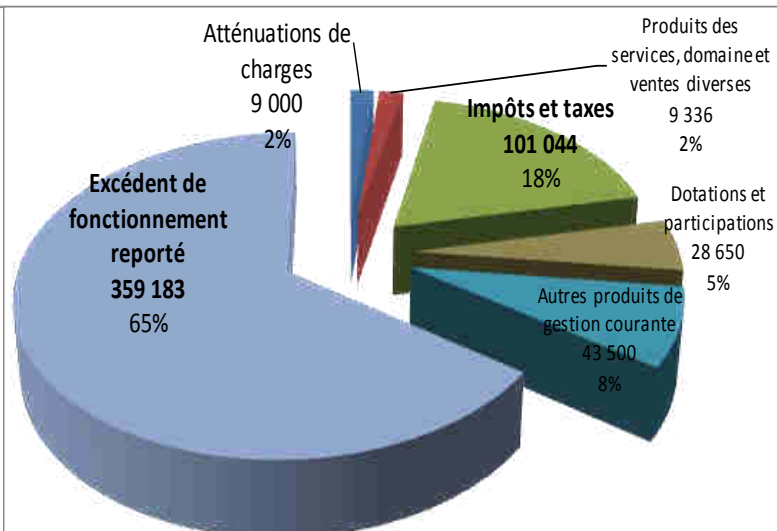
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



TAUX DES TAXES

Taxe d'habitation : 13,86%

Taxe foncière bâti : 11,33%

Taxe foncière non bâti : 36,55%

L'instauration de la taxe ordures ménagères (TEOM) par la CCLO pour financer tous les services de déchets devient un nouvel impôt pour certains ménages *

Taxe foncière 2017	commune	Inter communalité	département	Taxe spéciales	Taxe ordures ménagères
Taux 2016	11,33%	0,508%	13,47%		
Taux 2017	11,33%	0,508%	13,47%		10,05%
Taxe d'habitation					
Taux 2016	13,86%	8,52%			
Taux 2017	13,86%	5,62%			

* Aucune situation n'est identique, elle dépend de la situation fiscale, de la composition du foyer, de la base imposable. Pour connaître votre situation, reportez-vous aux montants mentionnés sur vos feuilles d'imposition.

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS VOTEES POUR 2017

Comité des fêtes de PARBAYSE	500€
Los Arditz	500€
Société de Chasse de PARBAYSE	500€
Sport'itude 64	500€
Comice Agricole Monein	60€
Les donateurs de sang	100€
APPMA de Monein	200€
Ligue contre le cancer	100€
Vivre ensemble d'Os-Marsillon	100€
La Cage Ouverte*	0€

* à la demande de l'association aucune subvention n'a été versée

Avec l'accord de la municipalité, la CCLO a attribué une subvention de 2 500€ pour l'organisation du Trail à l'association Sport'itude64

Le conseil municipal a accordé une subvention exceptionnelle de 200€ pour le financement d'un voyage humanitaire en Mongolie du 15 juin au 2 juillet 2017. Le projet piloté par le centre social et culturel de Monein tourné vers l'échange culturel et la solidarité internationale a concerné 12 jeunes dont 2 de Parbayse ; Marylou Cambot-Gaulin et Zilia Manterola.

(accueiljeunes@centresocialmonein.fr et Sentiers d'action Europe)

INSEE / Le dernier recensement de la commune date de janvier-février 2016

La population légale au 1^{er} janvier 2015 est de **311 habitants***

* afin d'assurer l'égalité de traitement entre les communes, la population a été calculée à une même date : celle du milieu de la période 2013-2017, soit le 1^{er} janvier 2015

PROJETS ET AMENAGEMENTS EN COURS

► NOUVELLE SALLE COMMUNALE

Début travaux le 13 novembre



La réception est prévue fin juillet 2018



BUDGET PREVISIONNEL

Montant HT en euros

Dépenses prévisionnelles

550 000€

D.E.T.R

210 000€

Réserve parlementaire

20 000€

Fonds de concours

102 000€

Autofinancement commune

220 000€

Liste des entreprises retenues pour la construction de la salle

Maître d'Oeuvre

Dubedout Architectes

Contrôleur technique

Sté DEKRA CONSTRUCTION

Coordonnateur de sécurité

Sté DEKRA CONSTRUCTION

GROS-OEUVRE

Entreprise ATC Z.I Berlanne 64160 Morlaàs

CHARPENTE BOIS /TERRASSE

SBL Production Larrieu

CHARPENTE MÉTALLIQUE

Ent. ALKAR SCOP 64130 Mauléon

ETANCHÉITÉ, COUVERTURE & BARDAGE MÉTALLIQUE

Ent. TROISEL PYRENEES 64170 Lacq

MENUISERIES BOIS

Ent. ETCHEVERRIA Menuiserie 64270 Salies de Béarn

SERRURERIE

SARL STH (SECURITE TRAVAIL HAUTEUR)

31170 Tournefeuille

MENUISERIE EXTÉRIEURES ALUMINIUM

Miroiterie du Gave

PLÂTRERIE - PLAFOND

Ent. LOUSTAU

ELECTRICITE -COURANTS FAIBLES-CHAUFFAGE

Ent. INEO AQUITAINE - LACQ

PLOMBERIE - SANITAIRE – ECS VENTILATION

Ent. SPEM 64170 Pardies

CARRELAGE -FAIENCES

Ent. BUSO 64230 Poey de Lescar

PEINTURE

Ent. NAYA Julien et Fils

VRD

Ent. BERGEROT 64570 Arette

CUISINISTE

Ent. SARRAT 64390 Sauveterre de Béarn

Création du lotissement LAPERE

Les travaux ont été réalisés par la société Next home, 3 lots sont vendus, les premières constructions démarreront au premier semestre 2018.

Travaux logement communal

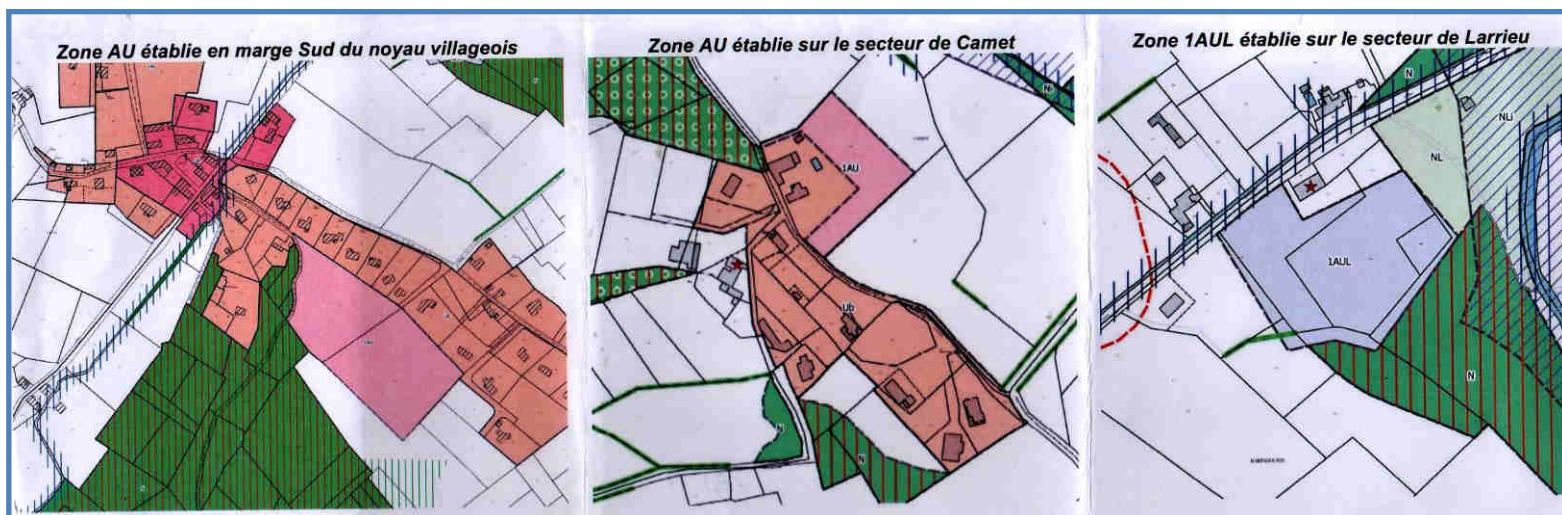
Suite à un dégât des eaux, le plancher s'est fortement dégradé obligeant son changement, impactant également le fonctionnement de l'école. La totalité des travaux de réaménagement a été prise en charge par les assurances.

► PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U)

Le PLU a été approuvé le 30 mai 2017

La consultation est visible en mairie ou le site de la CCLO

Ci-dessous les 3 zones où il sera possible de construire avec ce document d'urbanisme



► VOIRIE

La numérotation des habitations a été financée par la municipalité

Mise en place de ralentisseurs dos d'âne route Coste Bielhe par la CCLO

Remise en état du Chemin Lalière

Le goudronnage de l'accès à la propriété Prudence financé à 50% par la commune de parbayse et à 50% par la commune de Monein



Création d'une voie piétonne reliant le futur lotissement Lapère au centre-bourg financé par le Conseil Départemental et l'aménagement paysager par la CCLO

Réalisation d'un réseau d'évacuation d'eau pluviale pour la maison des chasseurs, et des 2 lots voisins, comme convenu lors des demandes d'urbanisme sur ce secteur.

► ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

L'opération est terminée, l'ensemble des lignes moyennes tension sont souterraines. Pour la création du lotissement Lapère une extension du réseau basse tension était nécessaire : ces travaux ont été financés par le SDEPA et la commune.

► MAISON DES CHASSEURS

Les travaux d'assainissement eaux usées et pluviales ont été réalisés, restera à installer un filtre à sable pour la mise en conformité (dimension en cours d'étude)

► GRAVIÈRE D'ABOS

La Société Daniel exploite des parcelles appartenant à la commune de Parbayse sur le territoire de la commune d'Abos. Une redevance annuelle est versée à la commune de Parbayse conformément à une convention de forage.

Le montant de l'indemnité fixe et de la redevance proportionnelle s'élèvent pour l'année 2017 à **32 444€65**

► Nouvelle organisation du temps scolaire (O.T.S)

C'est le 28 février 2018 que la commune devra se prononcer sur la nouvelle O.T.S. Après le premier conseil d'école du 17 octobre, un questionnaire a été proposé aux parents, lors du deuxième conseil d'école début janvier un dernier bilan sera effectué et après vote du conseil municipal sera proposée une nouvelle O.T.S

D'ores et déjà on s'orientera sur le maintien de la semaine des 4 jours et demi.

Crée en 1985, la commission syndicale composée à 50% d'élus de Parbayse et de Cuqueron (8 membres) gère le budget de l'église et du cimetière.

**COMMISSION SYNDICALE PARBAYSE CUQUERON
PREPARATION BUDGET 2017**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES**

Chapitres et articles	Budget 2016	Réalisé 2016	Budget 2017
011 – Charges à caractère général	2 734,00	2 483,37	2 796,00
60 – Achats et variations des stocks	746,00	415,07	750,00
6061 – Eau et assainissement et Électricité	500,00	415,07	500,00
60631 – Fournitures d'entretien	96,00		100,00
60632 – Fournitures de petit équipement	100,00		100,00
6064 – Fournitures administratives	50,00		50,00
61 – Services extérieurs	1 488,00	1 648,51	1 496,00
611 – Contrat prestations services	112,00		120,00
615221 – Bâtiments publics	400,00	730,68	400,00
61558 – Autres biens immobiliers	350,00	295,74	350,00
6161 – Multirisques	626,00	622,09	626,00
62 – Autres services extérieurs	500,00	419,79	550,00
622 – Indemnité Trésorier	100,00	16,79	100,00
623 – Fêtes et cérémonies	350,00	403,00	400,00
626 –Frais postaux et de télécommunication	50,00		50,00
022- Dépenses imprévues			186,00
023 – Virement à la sect^o investissement	11 442,00		500,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	14 176,00	2 483,37	3 482,00

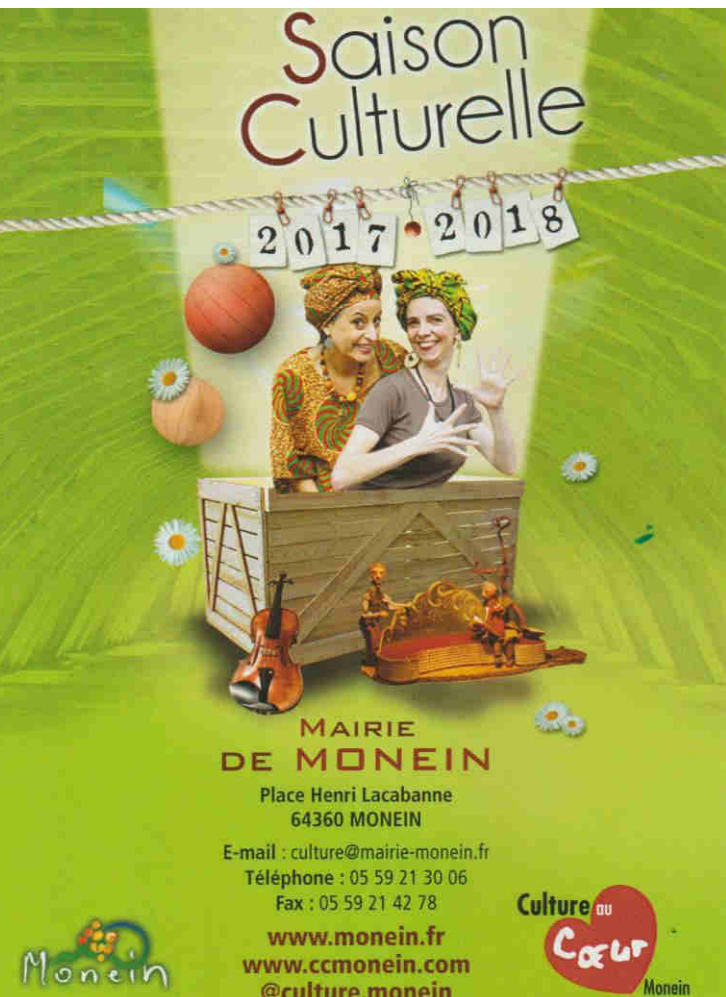
**SECTION DE FONCTIONNEMENT
RECETTES**

Chapitres et articles	Budget 2016	Réalisé 2016	Budget 2017
70 – Produits de services, domaine et vente	100,00	205,32	487,00
70311- Concessions cimetières	100,00	205,32	487,00
74 – Dotations et participations	13 738,00	13 738,00	2 639,00
7478 – Autres organismes (communes)	13 738,00	13 738,00	2 639,00
002 – Excédent de fonctionnement reporté	338,00	338,47	356,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	14 176,00	14 281,79	3 482,00

SAISON CULTURELLE INTERCOMMUNALE

► PROGRAMME CULTUREL DE L'ANNÉE 2017-2018

CULTURE AU CŒUR-MONEIN répond à la politique culturelle de la commune de Monein pour le compte des communes d'Abos, Cardesse, Cuqueron, Lacommande, Lahourcade, Lucq de Béarn, Parbayse et Tarsacq.



Programme disponible en mairie



Plein Tarif : 10 €

Étudiants, demandeurs d'emploi, enfants de plus de 15 ans : **5 €**

Abonnement : 24€ /3 spectacles

Renseignements : Mairie de Monein

Réservations et achat des billets : Office de Tourisme de Lacq, Cœur de Béarn au 05.59.12.30.40. Billetterie sur place avant chaque représentation

Mercredi 18 octobre • 20h30
à MONEIN - Salle du Temps Libre
Duo Alain LARRIBET // Jean PISO

Dimanche 22 octobre • 18h00
à MONEIN - Église Saint-Girons
Orchestre de Pau Pays de Béarn (64)

Samedi 25 novembre • 20h30
à TARSACQ - Salle municipale
La soi-disante Cie (31)
« Attifa de Yambolé »

Samedi 16 décembre • 20h30
à MONEIN - Salle du Temps Libre
Frédéric FROMET en trio (75)
« Ça Fromet ! »

Vendredi 19 janvier • 20h30
à MONEIN - Salle du Temps Libre
Stan (75)
« Quelque chose en nous de De Vinci »

Vendredi 9 février • 20h30
à MONEIN - Salle du Temps Libre
Cie du Sans Souci (75)
« Carnet de notes »

Mardi 20 février • 15h00
à MONEIN - Salle du Temps Libre
la Cie La Grande Poche (34)
« 20 000 lieues sous les mers »

Dimanche 18 mars • 16h00
à LUCQ DE BÉARN - Salle des Loisirs
Carnage production (31)
« Ma vie de grenier »

Vendredi 6 avril • 21h00
à LAHOURCADE - Église Sainte-Agathe
Duo Baribal (64)

Pensez à vous abonner

Renseignements auprès du service culture au 05 59 21 30 06

IPADOUR PAU • 05 59 27 27 63 • Ne pas jeter sur la voie publique

N° de licence : 1-1028061 et 3-1073148

En attendant l'ouverture de la future médiathèque située sur la place de Monein qui permettra de développer d'autres projets communs en lien avec la saison culturelle, une sélection de documents sera disponible en fonction des spectacles proposés (contes, littérature américaine et africaine...)
Renseignements au 05.59.21.21.25

LA VIE COMMUNALE

Effectif scolaire 2017-2018 : 37 élèves



Classe des CE-CM : Maina GRAFFOILLERE Directrice

EFFECTIFS : 17

CE1 Cours Élémentaire 1ère année

CHOURRE	Lucas
COMMENGES	Damien
DE OLIVEIRA	Alexia
LAPUYADE	Baptiste
PONCET	Jade
ROCK	Hippolyte
BERNIARD	Yuna

CE2 Cours Élémentaire 2ème année

BESINAU	Noa
LAPASSADE	Emie
LOPEZ	Antoine
PAPA	Lino

CM1 Cours Moyen 1ère année

DUTHEUIL	Léana
LADESBIE	Nathan

CM2 Cours Moyen 2ème année

CAMBOT-GAULIN	Capucine
LIBSIG	Kilian
PAILLE	Julie
PAILLE	Pierre



Classe des maternelles- CP : Nathalie GALANT
(Atsem Camille GARCIA - Laura CARRERE adjoint animation)

EFFECTIFS : 20

PS Petite Section

REGO	Arthur
MARTINE	Eloane
OTAM-VERGEZ	Chloé

MS Petite Section

LAFFITTE	Salomé
ROCK	Héloïse
CHOURRE	Lilou
LASFARGEAS	Léo-Déniz
PRUDENCE	Myla
PINCK	Kyle
CHATELAIN	Antton
BEDAT	Lana

GS Grande Section

MAIRAL	Léna
PAPA	Luca
LADESBIE	Pauline

CP Cours Préparatoire

GABROY	Louis
LAVIE BECHIR	Gaby
RANQUINE	Noa
LOPEZ	Vincent
DELABARRE	Sarah
SARCA	Mathis

► **LES DÉLÉGUÉS DES PARENTS D'ÉLÈVES :**

Titulaires :

M. Béchir Luc et M. Lopez Jean-Marc

Suppléantes :

Mme Paillé Sophie et Mme Choisy-Bost Marie

► **L'AIDE AUX DEVOIRS**

Service organisé par la CCLO pour la septième année consécutive, l'encadrement est assuré par Morgane Baudoin et Catherine Peyres les mardis et jeudis de 16h à 17h.

Coordinatrice du secteur : Aurélie LAFFITTE 06.42.48.44.94.

NOUVEAU : Téléchargez le menu des cantines
Vous pouvez consulter les menus
en téléchargeant sur votre smartphone
l'application "QUI DI MIAM"

Prix des repas facturés par Monein **4€80**
Prix des repas facturés par Parbayse **4€15**
**Soit une prise en charge de la commune
de 0.65€/repas**

Que mangent vos enfants à la cantine aujourd'hui ? Vous pouvez désormais découvrir le contenu leurs assiettes sur votre Smartphone ! L'application "Qui Dit miam" présente les menus proposés par la cuisine centrale de Monein, servis dans les écoles maternelles et élémentaires. L'application Qui dit Miam, installée sur votre Smartphone, vous permet de découvrir en un clin d'œil le menu du jour en cliquant sur maternelle ou élémentaire. Les allergènes entrant dans la composition des plats sont précisés ainsi que tous les composants bio, locaux et autres labels.

► **LES ACTIVITÉS PÉRISCLORAIRES**

Toujours très appréciées des enfants ; l'escrime avec Maître Laurent, Mireille et ses travaux manuels, Francis et ses expériences électriques, Morgane développant leur sens artistique et Nicolas pour sculpter les corps !



► CYCLE NATATION - Piscine MOURENX

12 séances de natation de 40 minutes pour les grands et les CP au mois de septembre et octobre, les lundis et vendredis. Un grand merci aux parents accompagnateurs sans lesquels ces séances ne pourraient se dérouler.

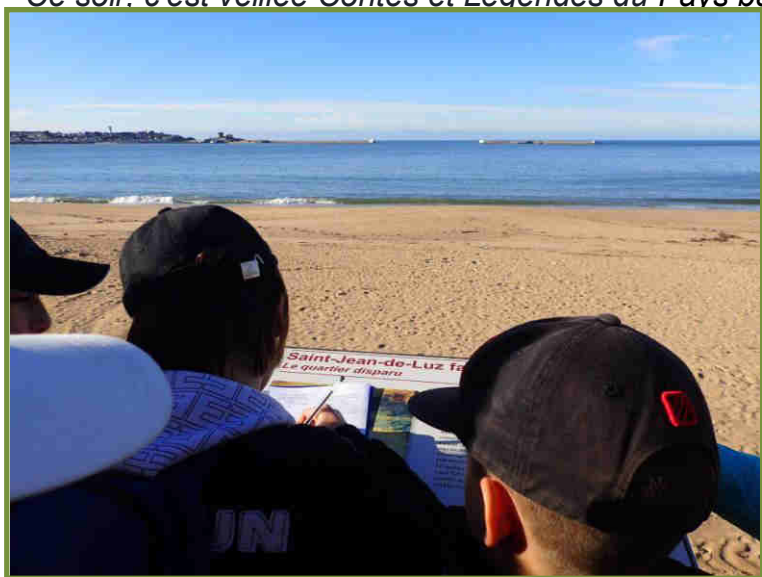
► Projets pédagogiques

Projet océanographique : du 7 au 9 novembre au DOMAINE DE CAMIETA

Petit reportage

Le 7/11

*En arrivant nous avons rangé nos affaires.
Le domaine Camieta est superbe et il y a plein de jeux.
Nous avons visité Saint-Jean-De-Luz
en faisant un jeu de piste.
Les animateurs sont sympas et drôles !
Ce soir, c'est veillée Contes et Légendes du Pays basque.*



Le 09/11

*Ce matin c'était visite du Fort De Socoa
et cette après-midi pêche à pied
de l'autre côté de la Baie de Saint Jean de Luz
sur la plage de Ste barbe.*



Ce séjour a été financé par les parents d'élèves à hauteur de 20€/ enfant, 1 000 € de los Arditz et le solde par la commune pour un montant de 3 386€50

Le 8 /11

*Aujourd'hui nous avons vu le château d'Abbadia
à Hendaye.
Cet après-midi, nous avons marché sous la pluie
à Guéthary et nous avons même vu un arc-en-ciel.
Nous avons appris beaucoup de choses :
l'histoire d'Antoine d'Abbadie,
celle de la chasse à la baleine.
D'ailleurs, savez-vous pourquoi on dit chasse
à la baleine et pas pêche à la baleine ?
On a aussi parlé de la vague de Belharra
mais on ne l'a pas vue.*



► **NOEL A L'ECOLE**

Atelier cuisine
Avec l'aide de plusieurs
parents d'élèves, 2 jours avant l'arrivée du
Père Noël, les enfants ont participé à la
décoration de nombreux sablés mis en
vente avec les objets de Noël :

Un grand succès



Après le goûter, place aux chansons !



ENFIN IL EST LA !



Vite la photo avant son départ !

► LE C.C.A.S

Le 6 mai s'est déroulé le repas annuel du CCAS, au restaurant LESTAMINET à Monein.

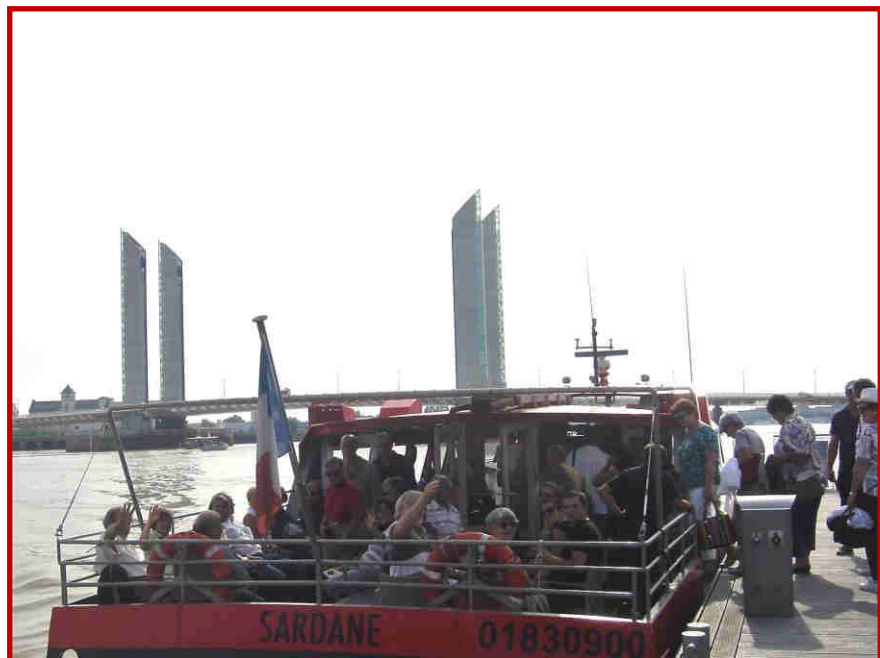
Le CCAS proposait une visite du MIX à Mourenx, la maison intercommunale des cultures et des sciences de la lecture au cinéma, en passant par les expositions et les sciences, c'est un vrai lieu de ressources, ce fut une découverte et une agréable surprise pour la plupart des participants.

VISITE DE LA CITE DU VIN à BORDEAUX le 25 septembre



54 personnes ont participé à cette sortie, un record, la Cité du Vin dont l'architecture est un voyage en elle-même, inaugurée en mai 2016, est le seul équipement au monde à proposer une telle approche du vin. Le groupe a pu voyager à travers le temps et l'espace à la découverte du vin dans ses dimensions culturelle, civilisationnelle, patrimoniale et universelle. A 35 mètres de haut, le belvédère a offert une expérience unique de dégustation des vins de monde avec une vue panoramique sur Bordeaux. Une croisière commentée sur la ville de Bordeaux est venue clôturer cette journée fort appréciée de tous.

Embarquement pour la
croisière s'amuse !





Hervé, notre chauffeur, mais pas seulement, aux petits soins lors de la croisière proposant notamment des rafraîchissements

un petit groupe sur la proue du bateau profitant de l'air frais et de la vue à couper le souffle sur Bordeaux



Les colis de Noël

Confectionnés par Vins et Délices à Artix, distribués par les membres du CCAS à nos aînés les semaines 51 et 52.

Joseph et Céline recevant leur colis à la maison de retraite « La Roussane » à Monein bien entourés.

LA VIE ASSOCIATIVE

► LA SALLE DES ASSOCIATIONS EST RÉSERVÉE :

- tous les lundis et vendredis de 15h15 à 16h30 pour les activités périscolaires
(sauf vacances scolaires)
 - tous les jeudis de 14h à 21h pour l'activité couture contact :
Mme GUIRAUTON Annie au 06.16.08.59.12
- Pour toutes réunions associatives ou autres veuillez contacter la mairie.

► LOS ARDITZ

Composition du bureau
Président : Mathieu BESINAU
Secrétaire : Olivier LIBSIG
Trésorier : Nicolas PRUDENCE

Repas le 18 mars à la salle des fêtes d'Arbus

Bonne ambiance, l'axoa était parfait, le service de qualité, bref les parents au top !
pour le plus grand plaisir des enfants déchainés sur la piste de danse.

La fête de l'école le 30 juin

Même si le temps ne fut pas de la partie, les petits loups ont assurés devant un public nombreux.

Le repas, concocté en toute simplicité, dans une ambiance conviviale avant de se séparer pour des vacances bien méritées.

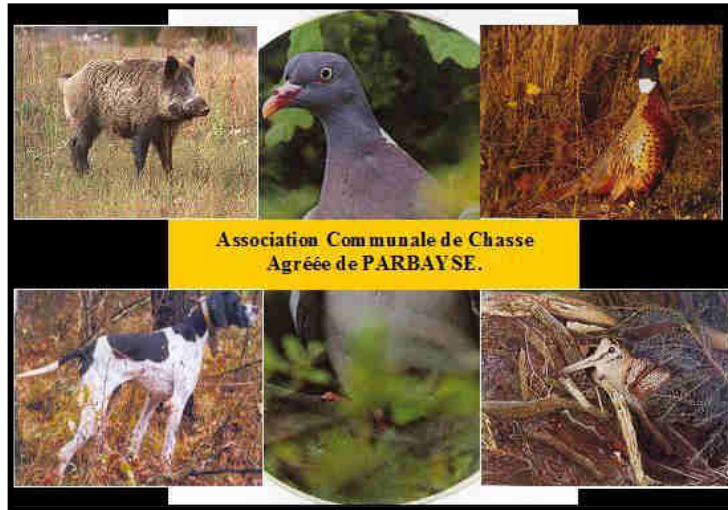


Classe verte du 7 au 9 novembre au Domaine Camieta

Financement participatif de 1000€ pour la classe verte des enfants avec l'accompagnement de 2 parents.

NOËL le 22 décembre

Fabrication de sablés, préparation du goûter des enfants, installation de la salle pour le spectacle, suivi du pot de l'amitié : le tout orchestré par toute l'équipe sans oublier une participation pour les cadeaux des enfants.



Composition du bureau
Président : Thierry LAHITTE
Secrétaire : Alain BADIE
Trésorière : Julien LABORDE

L'effectif de l'association reste stable, elle détient toujours une trentaine de chasseurs. A ce jour, tout en respectant le plan de chasse triennal qui nous a été octroyé, le « tableau de chasse » de l'ACCA, pour la saison qui s'écoule, est de 9 chevreuils prélevés en tirs d'été (tirs sélectifs) afin de prévenir d'éventuels dégâts que les animaux pourraient occasionner sur les vignes, 14 autres ont été pris en battues organisées ainsi que 3 sangliers et 3 renards. 35 faisans obscurs ont été lâchés sur le territoire pour palier à l'interdiction du tir du faisan commun (rouge) qui reste toujours maintenue sur la commune.

L'inauguration de la maison de la chasse courant 2017 a pu avoir lieu et de nombreux convives ont pu assister à cet évènement. Nous remercions encore la municipalité pour leur geste et leur aide ainsi que toutes les personnes qui nous auront aidé à la réalisation des travaux.

***A tous ceux qui pouvaient bien se demander qui était le père Noël ?
Nous avons pu enfin le prendre en photo !!!***



► LA CAGE OUVERTE

Composition du bureau
Présidente : Guirauton Annie
Secrétaire : Capin Colette
Trésorière : Laffitte Nadia

JOURNÉE PLEIN AIR À BARINGOUSTE LE 2 JUILLET

Le premier dimanche de juillet, toujours très attendu le repas champêtre à Baringouste
Environ 140 personnes autour du traditionnel cochon de lait et du pastis d'Amélie.

LE 25 NOVEMBRE

LA SCENE ATHESIENNE POUR LA SOIREE AUTOMNE A CUQUERON



Salle comble pour la représentation de *venise sous la neige*, comédie très réussie de la troupe Arthézienne

► LE COMITÉ des FÊTES

Le mot du Comité

Chères parbaysiennes, chers parbaysiens,

Au cours de cette année 2017, il y a eu des nouveautés ainsi que des nouvelles recrues au sein du comité des fêtes. Suite au fameux appel annuel dans les foyers parbaysiens, le comité a recruté 6 nouvelles têtes féminines. Christophe Duthueil président, accompagné de ses acolytes Rogerio Rego et Yannick Danjou ont accueillis avec joie ses 6 jolies filles ; Véronique Louchet, Séverine Sarthou-Garris, Intza Manterola, Emma Couturier, Lisa Micouleau et Jeanne Samson. Avec cette nouvelle et fraîche équipe, le comité a pu organiser les belles fêtes de parbayse, sans oublier bien sûr les dons généreux des villageois qui nous encouragent vivement à persévérer pour l'animation de Parbayse. Pour cette année 2018, des nouveautés sont encore à prévoir ; concert, marché des producteurs et bien sûr les traditionnelles fêtes.

**Bonne année à toutes et à tous
en espérant vous voir de plus en plus nombreux festoyer avec nous**



Fêtes de Parbayse du 15 au 17 septembre



*Défi lancé par M. le Maire au Comité,
l'organisation pour 2018 d'un concert à Baringouste !*

Composition du bureau :

Président : Dutheuil Christophe

Trésorier : Yannick Danjou

Secrétaire : Régo Rogério



*La « Titounette » a assuré la
restauration rapide sur les 2 jours*

Avec 150 repas servis le vendredi soir le Comité a frappé fort. Jem's et Lolo ont été une nouvelle fois plébiscité par les festayres.

La journée du samedi malgré un temps incertain a vu la participation de 12 équipes au tournoi de pétanque.

Ambiance bon enfant le dimanche



Discussions autour d'un verre de Jurançon
jeux improvisés ;

petits plaisirs simples
comme on les aime à Parbayse !



► SPORT'ITUDE 64

SPORT'ITUDE 64

Association Loi 1901, crée le 24 Octobre 2015.

Chez Mickaël PINCK

Chemin Deus Esquiots - 64360 - PARBAYSE

e-mail: sportitude64@gmail.com



TOP DEPART

Une centaine de participants pour cette 2^{ème} édition de la Parbaysienne le 10 septembre avec le Trail de 13km pour 350m de dénivelé positif.

Le circuit marche d'une dizaine de km, et, la course des enfants, une réussite pour une première.

Les locaux se sont bien défendus avec le classement suivant ;



BRAVO à VOUS !

62ème Patricia en 01:38 46ème Melinda en 01:29:25 10ème Julien en 01 :06 :34

Informations pratiques

► HORAIRES MAIRIE

MARDI de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h00
VENDREDI de 8h30 à 12h30 et 14h à 17h30

Permanence d'un élu :

MARDI de 18h30 à 19h30

Tel fax : 05 59 21 46 86

Email : mairie-parbayse@wanadoo.fr

A partir du 1^{er} novembre 2017 les services des permis de conduire et des certificats d'immatriculation de la préfecture et des sous-préfectures sont définitivement fermées.

Concernant les certificats d'immatriculation

Se connecter sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés à l'adresse : <https://immatriculation.ants.gouv.fr> notamment pour les déclarations de cession, changements d'adresse, de titulaire, renouvellement en cas de perte, vol ou détérioration, etc.

Concernant les permis de conduire

Les téléprocédures disponibles sur le site <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr> permettent de traiter la totalité des démarches liées à la délivrance d'un permis de conduire.

Pour ceux ne possédant pas de connexion internet, vous pouvez venir en mairie, une aide vous sera apportée pour ces démarches.



Amende

Le décret n° 2017-633 du 25 avril 2017 a précisé les modalités d'application de la loi santé de 2016 en matière d'interdiction de vapoter. Ce texte prévoit une contravention de 2e classe, soit 35 euros d'amende (montant pouvant être majoré à 150 euros en cas de retard de paiement), pour les contrevenants qui vapoteraient dans un lieu interdit.

Ce texte réglementaire (et donc cette amende) entrera en vigueur à compter du 1er octobre 2017

Pacs : en mairie à partir du 1er novembre 2017



Rappel :

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer.

Cet enregistrement sera désormais transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1^{er} novembre 2017.

Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au *Journal officiel* du 19 novembre 2016 (article 48)

Chiens errants

Encore trop de chiens circulent en liberté sur nos voies communales.

Il est rappelé que la divagation des chiens est interdite et répréhensible.

Outre le danger présenté pour la circulation, l'agressivité de certains chiens envers les promeneurs et le risque avéré de morsures suscite de nombreuses plaintes.

Merci à tous des propriétaires de veiller à la garde de leur chien.



Pour information : la mairie a souscrit auprès de la SACPA un contrat de capture-ramassage des chiens errants, il en coûtera au propriétaire de l'animal 89€ correspondant au forfait fourrière.



Le Centre Social est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18 h

ADRESSE:

Association Vie & Rencontre
22 Rue du Commerce
64360 MONEIN

TÉLÉPHONE/REPONDEUR :

05.59.21.31.30

FAX:

05.59.21.35.64

PORTABLE ACCUEIL DE LOISIRS :

06.65.59.77.35

PERMANENCES SOCIALES:

Une **Assistante sociale** vous reçoit sur rendez vous
contact: 05.59.60.07.96.

Médiatrices Familiales

Mesdames GARIN et VALETTE reçoivent sur rendez-vous
contact: 05.59.39.35.93

ADRESSES ÉLECTRONIQUES:

l'association: accueil@centresocialmonein.fr
l'accueil de loisirs: accueildeloisirs@centresocialmonein.fr
l'accueil jeunes: accueiljeunes@centresocialmonein.fr
comptabilité: comptabilite@centresocialmonein.fr

Collecte des ordures ménagères

Collecte des ordures ménagères

Elle est effectuée 1 fois par semaine le mercredi
(Il est recommandé de sortir votre poubelle la veille au soir)

Collecte sélective des emballages ménagers

Chaque foyer est équipé d'une poubelle jaune qui permet de trier :

Les emballages métalliques,
les briques alimentaires et petits cartons
les bouteilles et flacons en plastique
les papiers,

La collecte est effectuée tous les 15 jours, le mercredi matin en semaine impaire

Il est recommandé de sortir sa poubelle la veille au soir

Des containers à verre sont implantés au bas de la route Coste Bielhe

Un collecteur à piles usagées est à votre disposition à la mairie.

Les nouveaux résidents doivent contacter la CCL au 0559600346 pour faire la demande de caissette et composteur. Ils vous seront livrés à domicile.

Collecte des déchets verts

Directement à domicile, uniquement sur appel à la CCLO

La déchetterie de Monein

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi : 9h-12h / 13h30-17h30 (18h30 l'été)

Route de Pardies 64360 MONEIN

Tél : 05.59.21.48.59

Les déchets suivants des particuliers sont acceptés :

Les déchets verts, les gravats inertes,
la ferraille, les cartons, les encombrants, les papiers, le verre,
les textiles, l'huile de vidange, les batteries, les piles,
les déchets Ménagers Spéciaux (toxiques), les pneumatiques.

Déchetteries :
une carte magnétique
pour accéder à tous les sites
du territoire



A partir du 1er janvier 2018, les particuliers auront obligatoirement besoin d'une carte magnétique pour entrer dans une déchetterie du territoire (sauf Lucq-de-Béarn). Ce badge leur donnera accès à 24 passages par an.

POURQUOI UN CONTRÔLE D'ACCÈS ?

Harmoniser les modalités d'accueil. Suite aux différentes fusions de 2011 et 2014, les conditions d'accueil des professionnels en déchetterie sont différentes selon les déchetteries, à savoir :

- Interdiction sur les déchetteries de l'ex-CC Lacq (avec une tolérance).
- Autorisation sur les déchetteries de l'ex-CCCO.

Empêcher l'accès des déchetteries aux professionnels.

A partir du 1er janvier 2018, les déchetteries seront réservées au seul usage des particuliers.

A cet effet, des barrières de contrôle d'accès seront installées à chaque entrée de site. Le scan d'une carte magnétique nominative (une par foyer) aux bornes d'identification permettra l'ouverture de la barrière. Assurer de meilleures conditions de circulation et d'accès aux bennes. En désencombrant les quais de déchargement puisque les professionnels passeront par les filières privées dédiées ou iront décharger au site d'Orthez.

POURQUOI 24 PASSAGES PAR AN ?

Le nombre de passages correspond au double de ce qui est proposé dans d'autres déchetteries qui pratiquent ce mode de fonctionnement. Au niveau national la moyenne est de 12 passages par an, avec une saison haute d'avril à juin puis une autre de septembre à octobre pour les déchets verts. Au terme de cette année, si le bilan fait apparaître que le nombre de passage n'est pas suffisant, les élus pourront réétudier la question. Par ailleurs une tolérance sera admise pour les personnes qui auront besoin ponctuellement d'effectuer plusieurs passages (à l'occasion de travaux de rénovation d'habitat par exemple).

COMMENT SE PROCURER LA CARTE MAGNÉTIQUE ?

Pour retirer un formulaire d'inscription, 3 possibilités : auprès des gardiens des déchetteries, à la CCLO d'Orthez et de Mourenx télécharger sur le site www.cc-lacqorthes.fr

Environ 3 semaines après la remise du formulaire de demande, la carte sera remise soit en déchetterie, soit aux bureaux de Mourenx ou Orthez.

POUR INFORMATION

La collectivité estime le cout du service déchetterie à 20€ par habitant/an

Notre factrice : Mme GAUTRET Monique: **05.59.21.20.95** (centre du courrier)

Les responsables d'associations :

L'association communale de chasse agréée:

Mr LAHITTE Thierry: **05.59.21.35.49**

La Cage ouverte:

Mme GUIRAUTON Annie : **05.59.21.39.33**

Le Comité des fêtes :

M DUTHEUIL Christophe **06.05.31.92.25**

Sport'itude 64 :

Mr PINCK Mickael : **06.23.40.05.05**

Les artisans présents dans notre village:

Chenil du Bois des Rousses, Mr. BADIE Alain: **05.59.21.28.84**

Domaine Barthélémy, **05.59.21.42.67**

Parcs et Jardins, Mr. LABORDE-JOURDAA Sébastien: **05.59.21.43.00**

Maçonnerie, Mr. LAMAZE Gilles: **05.59.21.43.26** ou **06.88.90.14.35**

Mandoline and Co, Mme. LAVIE Patricia : **05.24.36.19.16** ou **06.84.41.31.01**

GUITOU PIZZA, Aire de Baringouste du mercredi au dimanche de 18h à 21h : **06.84.61.35.99**

► **Etat-civil**

Naissances :

Guilhem THIBAUT le 26 mars 2017

Anna REGO le 19 avril 2017

Emma BALESTA le 23 juillet 2017

Maxence LEPEYTRE le 2 octobre 2017

Mariages :

M.Jerémy DELABARRE et Mme Virginie PESTANA le 29 juillet 2017

Décès :

Madeleine CANDAU le 12 décembre 2017

Nous souhaitons la bienvenue dans notre village à :

M.BERNIARD et Mme LE MERCIER Route de Monein

M.DULUCQ et Mme VIERIN Route d'Abos

M et Mme SASTRES Chemin Deus Esquiots

M.BALESTA et Mme CARRELORE Route d'Abos

Mme BENAÏM Coste Bielhe

M. et Mme MORICEAU Chemin Lalière

Plébiscité par l'ensemble des habitants !



Depuis le mois d'avril 2017, un distributeur automatique de baguettes fraîches a été installé à Baringouste. Jean-Pierre Lassu artisan boulanger à Arbus en assure l'approvisionnement quotidien .

LE 2 DECEMBRE TELETHON

Dès 9h30 une vingtaine de marcheurs sont partis pour un circuit de 8 à 10 de kilomètres, Dans le même temps, l'arbre de Noël a été décoré avec l'aide précieuse des enfants.

La vente de crêpes, divers gâteaux, vin chaud, café et même citrouilles, ont permis de récolter **453 € ***



** merci à Jean-Claude pour ses pains d'épices
à Monique pour ses citrouilles,
à la Cage ouverte pour son don,
à vous tous pour votre générosité
au nom des malades.*



LE 23 JANVIER 2018

LES FRÉQUENCES DE LA TNT CHANGENT !



TOUS À VOS POSTES!

POUR CONTINUER
À RECEVOIR LA TNT

Quelles conséquences pour les téléspectateurs ?
Comment s'y préparer ?

PRÉVENEZ VOS CONCITOYENS !

✓ POUR ÊTRE PRÊT LE 23 JANVIER 2018

- 1 VÉRIFIEZ SUR RECEVOIRLATNT.FR QUE VOUS ÊTES BIEN CONCERNÉ PAR LES CHANGEMENTS DE FRÉQUENCES DE LA TNT LE 23 JANVIER.
- 2 EN AMONT DU 23 JANVIER, EN HABITAT COLLECTIF, ASSUREZ-VOUS QUE LE GESTIONNAIRE DE L'IMMEUBLE A BIEN ANTICIPÉ LA RÉALISATION DE TRAVAUX D'ADAPTATION DE L'ÉQUIPEMENT COLLECTIF AFIN DE CONTINUER À RECEVOIR LA TÉLÉVISION APRÈS CETTE DATE.
- 3 LE JOUR J, EN HABITAT COLLECTIF OU INDIVIDUEL, EFFECTUEZ UNE RECHERCHE DES CHAINES SUR CHACUN DES TÉLÉVISEURS RELIÉS À L'ANTENNE RÉSEAU POUR RETROUVER L'ENSEMBLE DE L'OFFRE TNT.
- 4 SI DES PROBLÈMES DE RÉCEPTION PERSISTENT MALGRÉ LA RECHERCHE DES CHAINES, VÉRIFIEZ LES INFORMATIONS DISPONIBLES SUR RECEVOIRLATNT.FR ET/OU APPELEZ LE 0970 818 818.



RENDEZ-VOUS
SUR LE SITE INTERNET
RECEVOIRLATNT.FR

OU



APPELEZ LE
0970 818 818
(APPEL NON SURTAXÉ)

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) est un établissement public qui assure, en France, la planification, le contrôle et le contrôle de l'utilisation du domaine public des ondes électromagnétiques à la protection et à la bonne réception des signaux de la TNT. L'ANFR est chargée, dans le cadre des obligations de régulation de la TNT, d'informer et d'accompagner les téléspectateurs.

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) assure l'indépendance, la pluralité et la liberté de l'audiovisuel audiovisuel en France. Il contrôle et régule, en France, les activités ANFR aux obligations de régulation de la TNT au travers notamment de l'attribution des fréquences pour la diffusion des services télévisuels et de la compensation financière des différents aspects de l'audiovisuel.

Numéros utiles et d'urgence

Pompiers : 18

Police : 17

SAMU : 15

Appel d'urgence européen : 112

Gendarmerie MONEIN : 05 59 21 20 73

Hôpital d'Oloron : 05 59 39 04 17

Hôpital de Pau : 05 59 92 48 48

Centre anti-poisons Bordeaux : 05 56 96 40 40

EDF - dépannage : 810 333 364

SAUR - dépannage : 05 59 72 77 00

Point GAZ - dépannage : 0 800 47 33 33

Jeunes lycéens étrangers Allemands, Italiens, Mexicains

cherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, d'Italie, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Lilian, jeune allemande, a 15 ans et souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2018. Elle adore la musique et pratique du violoncelle. Elle aime aussi faire du vélo et du cheval, danser, lire et se balader dans la nature. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse, qui l'accueillerait les bras ouverts.

Alonso, jeune mexicain de 16 ans, souhaite venir en France pour 10 mois. Il a de nombreux hobbies : jouer au golf et aux jeux vidéo, lire, cuisiner, et faire de la danse aérienne. Il aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Margherita, jeune italienne de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2018. Elle aime jouer au foot, se promener dans la nature, faire du ski et du bénévolat et voyager. Elle rêve de maîtriser la langue française

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ».

A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir".

Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements :

Marie POZZO DI BORGO- Bayonne
05.59.64.27.06/ 06.75.08.75.79
marie.pozzodiborgo@orange.fr

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Vanessa Simon – 02.99.20.06.14
vanessa@cei4vents.com

